

## COMITE TECHNIQUE LOCAL 24 JANVIER 2012

Le Comité Technique Local s'est tenu à Châteaulin le 24 janvier. La Direction a présenté sa nouvelle méthode de gestion des emplois.

Le TAGERFIP (tableau de gestion des emplois de référence) est le nouvel outil qui reprend les éléments auparavant intégrés dans le TSM et l'ORE.

Le MAGERFIP est la nouvelle méthode d'allocation générale des emplois du réseau fusionné.

La déclinaison locale de MAGERFIP reprend les orientations retenues au niveau national ; pour le Finistère, cela donne :

- Des gains de productivité « fléchés » qui représentent **-6,5** emplois pour le Finistère ;
- L'application d'un « taux d'effort » pour **-25,5** emplois,
- Des correctifs métiers soit **-3,6** emplois,
- Un ajustement de « soutenabilité » qui rend **+ 4** emplois au département.

Les propositions de la Direction locale déclinant les 2441 suppressions nationales aboutissent à - 31 emplois pour les services de la DGFIP du Finistère.

### COMMENTAIRES FO DGFIP 29

Comme indiqué dans notre déclaration liminaire, la Direction locale n'arrive même plus à justifier les suppressions d'emplois par des gains de productivité « fléchés » (dématérialisation des procédures). En effet, la composante principale de sa méthode repose essentiellement sur une contribution proportionnelle englobant des gains de productivité « diffus » que l'Administration reconnaît ne pas avoir identifié précisément... !!!

Au final, cette nouvelle méthode est l'amalgame de plusieurs éléments laissés à la libre appréciation des Directions locales avec pour impératif de respecter la cadrage imposé par la DG : gains de productivité fléchés ou diffus, vacances structurelles, identification des départs en retraite prévisibles, reclassement des postes comptables, comparaison de l'efficacité entre les unités..

**Une nouvelle fois, FO DGFIP 29 a dénoncé les suppressions d'emplois et cette méthode technocratique qui n'arrivent même plus à justifier l'injustifiable !!**

**Pour FO DGFIP 29**, seule la mise en place d'un véritable outil objectif et exhaustif de recensement des tâches permettra de mettre en adéquation la charge de travail avec les emplois de la DGFIP.

Les agents en ont assez de subir les errements de réformes internes qui, en plus de la fusion DGFIP, génèrent autant de contre gains de contre productivité !

- **Suppressions d'emplois** dans les SIE alors que le transfert de la CFE : la réforme de la fiscalité locale occasionne des charges supplémentaires !
- **Suppressions d'emplois** dans les SIP qui n'ont toujours pas digéré l'impact de la fusion !
- **Suppressions d'emplois** dans les Trésoreries confrontées à l'explosion du nombre de budgets!
- **Suppressions d'emplois** dans les Conservations des Hypothèques qui accusent du retard en raison des gains de productivité de Télé Acte qui sont loin d'être au rendez vous !

**FO DGFIP** ainsi que les 2 organisations syndicales présentes (CGT-CFDT) ont voté contre le projet de suppressions d'emplois 2012 de l'Administration.

Les nouvelles règles du dialogue social imposent à la Direction, en cas de vote unanime « contre » des organisations syndicales, de les reconvoquer pour leur présenter, s'il elle le souhaite, un nouveau projet. Une nouvelle réunion est donc programmée le mardi 31 janvier prochain sur le sujet.

A l'ordre du jour également de ce CTL, la proposition de la Directrice de transférer la gestion administrative des personnels de la Fiscalité Immobilière au pilote de la mission, alors qu'elle était assurée jusqu'à présent par le responsable du SIP de rattachement.

Alors qu'une modification de la sphère patrimoniale est à l'étude au niveau national, nous avons indiqué à la Directrice qu'il n'y avait aucune urgence à anticiper sur une réforme de structure qui ne dit pas son nom. Rappelons que, depuis des années, les services FI sont régulièrement touchés par des suppressions de postes et des réformes diverses.

**FO DGFIP** et les deux autres OS présentes (CGT-CFDT) ont voté contre le projet proposé par la Directrice, qui a indiqué qu'elle ne le représenterait pas à la seconde convocation du 31 janvier.

## **Déclaration liminaire CTL 24 janvier 2012**

Madame la Directrice,

Vous nous convoquez aujourd'hui dans le cadre de ce Comité technique local suite à l'annonce faite au niveau national de 2441 suppressions d'emplois en 2012 à la DGFIP.

Pour le département du Finistère, ce sont 31 suppressions d'emplois que vont devoir supporter les agents et les services.

Rappelons que depuis 2002, 25000 emplois auront été supprimés au sein des services de la DGFIP, ce qui représente pour notre département près d'un quart des effectifs des catégories B et C.

Avec la création de la DGFIP et des directions locales fusionnées, l'Administration a mis en place une nouvelle méthode censée servir de référentiel unifié des emplois de la DGFIP.

Pour **FO DGFIP**, la mise en place de ce système n'arrive même pas à masquer que les gains de productivité « fléchés » ne justifient plus les suppressions d'emplois .

Le fait que, désormais, l'Administration traduise en suppressions d'emplois, des gains de productivité « diffus » en est la parfaite illustration.

Enfin, que dire de cet « ajustement » de soutenabilité, affecté au département qui réduit le nombre total de suppressions de 4 emplois? Devrions-nous remercier Monsieur PARINI pour sa mansuétude?

Pour **FO DGFIP**, ce correctif technocratique comme le reste de vos propositions, résonnent comme des provocations, tant l'insoutenable est largement dépassé en ce qui concerne les conditions de travail des agents de la DGFIP du Finistère !

Tous les rapports, notamment ceux des professionnels de santé, mettent en évidence que les personnels de la DGFIP n'en peuvent plus de subir sans cesse des suppressions d'effectifs et des réformes précipitées, dont la mise en place suscite stress et démotivation.

Quant à l'arsenal palliatif du Directeur Général, censé accompagner la souffrance des agents, cellules de dialogue, tableau de veille.. nous considérons que son déploiement servira uniquement à couvrir les responsabilités de l'Administration en lui permettant de se dédouaner en cas de problème grave.

D'autres rapports, y compris ceux de certains parlementaires, mettent en exergue que le dogme du non remplacement des fonctionnaires a atteint ses limites, et l'idée est désormais admise par

beaucoup, que prétendre faire toujours plus avec toujours moins de moyens n'est pas une stratégie pour mener les réformes et consolider les missions.

Malheureusement cette logique destructrice continue d'avoir ses fervents défenseurs et notamment au plus haut sommet de l'Etat.. Le Secrétaire Général **Force Ouvrière** a d'ailleurs fustigé le 18 janvier dernier les effets destructeurs de la RGPP sur les agents et sur les missions de service public.

Pour **FO**, le développement de services publics performants passe par un état des lieux objectif des missions et une véritable adéquation avec les emplois.

La politique actuelle, qui ne tient absolument pas compte de la réalité du terrain, ne peut conduire à terme qu'à la remise en cause des missions publiques voire à leur déléation au secteur privé.

Cette logique destructrice, **FO** la combat sans relâche car les services publics gratuits et accessibles à tous ont démontré leur rôle d'amortisseur social pour les populations les plus fragiles.

Plus que jamais, les services de la DGFIP ont toute leur place au sein des missions publiques, dans le cadre d'un service de qualité et de proximité exercé par des agents formés, et en nombre suffisant pour être à l'écoute des besoins des usagers.

Pour **FO DGFIP**, la seule solution pour sortir de l'impasse actuelle est d'obtenir l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et la mise en place d'un réel recensement des tâches pour tous les services de la DGFIP.

**Pour agir et défendre ces revendications, FO DGFIP, avec 4 autres organisations syndicales, appelle les personnels de la DGFIP à participer massivement à la grève le jeudi 2 février 2012 prochain.**

Au vu des propositions que vous nous avez communiquées en amont de ce CTL, **FO DGFIP** votera contre les suppressions d'emplois départementales, que rien ne justifie.

Cette politique aveugle ne peut qu'aggraver les conditions de travail des agents et continuer à dégrader le service rendu aux usagers.

**La délégation FO DGFIP29** : Muriel PODEUR (SIP Brest Abers) ; Didier KERDONCUFF (SIE Châteaulin) ; Thierry ROLLAND (Trésorerie de Carhaix) ; Erick GUERRY (Permanent FO).



**TABLEAU DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DANS LES SERVICES  
DE LA DDFIP DU FINISTERE**

<b>2012</b>	<b>Filière fiscale</b>				<b>Filière Gestion Publique</b>				<b>DDFIP</b>
	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>Total</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>Total</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Direction</b>			<b>-1</b>	<b>-1</b>	<b>-1</b>		<b>-5</b>	<b>-6</b>	<b>-7</b>
<b>Equipe de renfort</b>	<b>-1</b>	<b>-1</b>	<b>-1</b>	<b>-3</b>					<b>-3</b>
<b>Brigades</b>	<b>-2</b>			<b>-2</b>					<b>-2</b>
- FI Brest	-1								
- FI Quimper	-1								
<b>CDIF géomètre</b>		<b>-1</b>		<b>-1</b>					<b>-1</b>
- Antenne Morlaix		-1							
<b>CH</b>		<b>-2</b>		<b>-2</b>					<b>-2</b>
- Châteaulin		-1							
- Morlaix		-1							
<b>SIE</b>		<b>-3</b>	<b>-2</b>	<b>-5</b>					<b>-5</b>
- Carhaix		-1							
- Morlaix		-1							
- Quimper Est		-1							
- Châteaulin			-1						
- Quimperlé			-1						
<b>SIP</b>			<b>-6</b>	<b>-6</b>					<b>-6</b>
- Brest Kergaradec			-1						
- Brest Ponant			-1						
- Brest Rade			-1						
- Brest Abers			-1						
- Quimper Ouest			-1						
- Quimper Est			-1						
<b>Trésoreries</b>							<b>-5</b>	<b>-5</b>	<b>-5</b>
- Brest Banlieue							-1		
- Brest Municipale							-1		
- Concarneau							-1		
- Landerneau							-1		
- Saint Thégonnec							-1		
<b>TOTAL</b>	<b>-3</b>	<b>-7</b>	<b>-10</b>	<b>-20</b>	<b>-1</b>	<b>0</b>	<b>-10</b>	<b>-11</b>	<b>-31</b>

